

INTRODUCTION

SERGE SUR

Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

Il faut d'abord saluer l'initiative des organisateurs de cette journée, à la fois dans son principe et dans sa thématique. Que les anciens élèves et collègues d'Yves Daudet aient désiré lui manifester leur reconnaissance et leur amitié est le signe d'une qualité particulière. La présence de nombreux collègues d'appartenance académique multiple, Français ou étrangers, confirme le rayonnement d'une personnalité chaleureuse, entreprenante et créatrice. Yves Daudet respire le bonheur d'être universitaire. Il répand autour de lui une conception active et positive de son métier, tournée vers les autres, désintéressée et constructive. Il a toujours su travailler en équipe, susciter autour de lui les talents et les projets, être un leader aussi ouvert qu'efficace. Je suis heureux de participer à cet hommage et honoré de la confiance qui m'a été accordée.

Yves a exploré avec bonheur toutes les dimensions de l'activité universitaire. L'enseignement et la recherche en sont le socle, et il n'y a pas manqué sous des cieux variés, avant d'exercer son magistère à l'université Panthéon-Sorbonne – Paris I. Il est l'un des internationalistes français les plus connus et les plus réputés dans le monde. Il le doit aussi bien à ses travaux qu'à la multiplicité des missions qu'il a remplies dans divers domaines, notamment à Maurice sur le plan académique et sur le plan judiciaire, ou en Afrique à divers titres. Ses fonctions de Juge *ad hoc* à la Cour internationale de Justice témoignent de sa compétence et de son indépendance. L'Université et l'IEP d'Aix ont été pour lui un terrain d'élection, avec en particulier la direction de l'IEP. La journée qui nous réunit dans cette ville exceptionnelle, qui semble vouée à la beauté, témoigne de la persistance et de la profondeur de l'influence qu'il y a exercée.

C'est aujourd'hui plus au Nord, dans un lieu et une institution ouverts sur le monde, l'Académie de droit international de La Haye, Olympe, Mecque ou Rome du droit international comme on voudra, lieu sacré en toute hypothèse, que le professeur Daudet déploie son activité en tant que Secrétaire général. Il y a succédé à d'autres grands universitaires, et il faut souhaiter longue vie et avenir prospère à une institution où le français est encore une langue de

Serge Sur

communication internationale, et bien vivante. Je peux témoigner de sa réussite dans cette fonction importante, qui le met au centre du monde des internationalistes de toutes les nations. A l'Académie se retrouvent et se succèdent étudiants et professeurs de toutes cultures, de toutes conceptions du droit international et ce lieu est sans égal. A l'écoute de tous, très présent, sachant accueillir, conseiller, suivre, diriger et décider, Yves Daudet est un représentant de la culture juridique française qui lui fait honneur.

Parmi ses centres d'intérêt, l'ONU occupe une place de choix. C'est donc légitimement que cette journée est placée sous le signe de l'Organisation mondiale dans ses divers registres, la paix et la sécurité, l'économie et le développement, les droits de l'homme, la justice internationale. Sur ces plans, l'action de l'ONU peut être opérationnelle, normative, recommandatoire. Elle peut aussi se réduire à celle d'un forum de discussion qui permet de confronter des points de vue opposés – mais alors même l'ONU est loin d'être l'inutile espace où la meule a tourné, une simple chambre de décompression des indignations, frustrations et ressentiments internationaux. Les possibilités d'expression et de contacts pacifiques ouvertes par ses instances, sa dimension universelle, sont en elles-mêmes des mesures de confiance, et la confiance est actuellement une valeur rare dans les relations internationales.

* * *

Nous allons donc nous intéresser à un autre registre, celui de la place des Nations Unies dans la gouvernance internationale. Voici l'introduction d'un terme nouveau pour l'ONU, gouvernance internationale. On parle plus volontiers dans la pratique de gouvernance globale, ou de gouvernance tout court. La formule et les pratiques qui lui sont associées sont récentes et liées, non à l'ONU mais à la mondialisation, elle-même née après la chute du mur de Berlin. La gouvernance est d'abord un concept, ensuite une tentative de gestion consensuelle des relations internationales universelles qui trancherait avec les affrontements idéologiques et interétatiques Est-Ouest, mais aussi avec les mécontentements et frustrations nées des inégalités de développement entre Etats et sociétés. Divisions Est-Ouest et Nord-Sud sont invitées à s'abolir dans une concertation globale autour d'un seul modèle, économie libérale et pluralisme politique, dans le cadre pacifique promis par le dépassement des antagonismes anciens.

A priori les objectifs rejoignent ceux des Nations Unies et la gouvernance pourrait reprendre à son compte la rhétorique du Préambule de la Charte. Mais le terme est ambigu, d'autant plus que sa signification concrète a évolué au long d'une pratique aussi brève qu'instructive. La gouvernance